

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du
11 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf le onze avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Bretagne de Marsan (Landes) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de M. Dominique **CLAVÉ**, Maire.

Étaient Présents :

Mesdames : Florence **BRÉTHOUS**, Janet **DELÉTRÉ**, Pascale **DUPOUY**,
 Marie-Claude **VERGNES**,

Messieurs : Joël **DESCAT**, Jean-Michel **LAMOTHE**, Alain **LOCHE**, Louis **PASCAL**,
 Jean-Luc **SAUBUSSE**, Dominique **TAUZIN**, Franck **THOMAS**.

Absentes excusées : Mesdames Magalie **AMADIO** et Isabelle **BARROS**

Secrétaire de séance : Monsieur Louis **PASCAL**

1 - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Monsieur Louis **PASCAL**, adjoint chargé des finances, présente au Conseil Municipal les Budgets Primitifs 2018.

BUDGET PRINCIPAL :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT
O11	Charges à caractère général	234 700,00 €
O12	Charges de Personnel et frais assimilés	315 000,00 €
O14	Atténuations de produits	193 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	166 013,00 €
66	Charges Financières	13 180,00 €
67	Charges exceptionnelles	14 700,00 €
O22	Dépenses imprévues	56 313,68 €
O23	Virement à la section d'investissement	178 813,00 €
O42	Dotations aux amortissements	99 331,50 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 271 051,18 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT
O13	Atténuations de charges	
70	Produits des services, domaine et vente	20 750,00 €
73	Impôts et taxes	600 315,00 €
74	Dotations, subventions et participations	192 275,93 €
75	Autres produits de gestion courante	3 000 €
R 002	Résultat reporté N -1	454 710,25 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 271 051,18 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT
20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisations en cours (Opérations 2019)	23 300,00 €
Opération 2018 - 01	Achat de matériel	49 422,00 €
Opération 2018 - 02	Construction	235 640,00 €
Opération 2018 - 03	Aménagement terrain	62 000,00 €
Opération 2018 - 04	Travaux Bâtiments Communaux	142 831,50 €
Opération 2018 - 05	Voirie Rurale	30 000,00 €
10	Dotations, Fonds divers et de réserves	5 686,79 €
16	Emprunts et dettes assimilés	39 291,00 €
O20	Dépenses imprévues	39 000,00 €
D 001	Solde d'exécution négatif reporté	96 352,46 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		723 523,75 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT
13	Subventions d'investissement reçues	131 340,00 €
16	Emprunts	170 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et de réserves	144 039,25 €
O21	Virement de la section fonctionnement	178 813,00 €
O40	Dotations aux amortissements	99 331,50 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		723 523,75 €

Le Conseil Municipal constate que les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées et après en avoir débattu vote à l'unanimité des membres présents le Budget Primitif Principal 2019.

BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :**

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT
O11	Charges à caractère général	2 987,00 €
65	Autres charges de gestion courante	788,26 €
66	Charges Financières	4 614,00 €
O22	Dépenses imprévues	500,00 €
O23	Virement à la section d'investissement	0,00 €
O42	Dotations aux amortissements	10 449,34 €
D 002	Résultat reporté	857,53 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		20 196,13 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT
70	Produits des services, domaine et vente	11 202,00 €
75	Autres produits de gestion courante	294,13 €
77	Produits exceptionnels	8 700,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		20 196,13 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT
23	Immobilisations en cours	20 783,73 €
16	Emprunts et dettes assimilés	8 089,12 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		28 872,85 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT
O40	Dotations aux amortissements	10 449,34 €
R 001	Solde d'exécution positif N -1	18 423,51 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		28 872,85 €

Le Conseil Municipal constate que les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées et après en avoir débattu vote à l'unanimité des membres présents le Budget Primitif Photovoltaïques 2019.

LOGEMENTS SOCIAUX**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :**

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT
O11	Charges à caractère général	18 670,87 €
65	Autres charges de gestion courante	2 200,00 €
66	Charges Financières	10 605,00 €
O22	Dépenses imprévues	515,00 €
O23	Virement à la section d'investissement	28 480,00 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		60 470,87 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT
75	Autres produits de gestion courante	22 085,75 €
77	Produits exceptionnels	10 500,00 €
R OO2	Résultat reporté N -1	27 885,12 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		60 470,87 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT
20	Immobilisations incorporelles	15 968,67 €
23	Immobilisations en cours	132 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	17 732,25 €
O41	Opérations patrimoniales	13 960,00 €
D 001	Solde d'exécution négatif N-1	15 213,91 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		194 874,83 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT
16	Emprunts et dettes assimilés	137 220,92 €
10	Dotations Fonds divers et de réserves	15 213,91 €
O21	Virement de la section de fonctionnement	28 480,00 €
O41	Opérations patrimoniales	13 960,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		194 874,83 €

Le Conseil Municipal constate que les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées et après en avoir débattu vote à l'unanimité des membres présents le Budget Primitif des logements sociaux 2019.

VOTE DES TAUX DES TAXES

Monsieur le Maire présente le tableau de la fiscalité directe communale, l'augmentation des bases fait progresser les ressources de la Commune pour 2019 de 20 760 € (voir tableau ci-dessous).

BRETAGNE DE MARSAN	Bases 2018	Taux 2018	Ressources 2018	Bases 2018	Taux 2019	Ressources 2019
Taxe Habitation	1 578 648 €	18,84 %	297 418 €	1 657 000 €	18,84 %	312 179 €
Taxe Foncière bâties	966 622 €	14,81 %	143 157 €	1 006 000 €	14,81 %	148 989 €
Taxe Foncière non Bâties	32 534 €	29,57 %	9 621 €	33 100 €	29,57 %	9 788 €
	Total 2018		450 196 €	Total 2018		470 956 €

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le tableau de notification des taux d'imposition de 2019, pour la taxe d'habitation et les taxes foncières bâties et non bâties. Comme le présente le tableau ci-dessus, l'augmentation des bases fait progresser les ressources de la Commune pour 2019 de 20 760 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE d'appliquer les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 18,84 %
- Taxe Foncière (Bâti) : 14,81 %
- Taxe Foncière (Non Bâti) : 29,57 %

2 – DÉLIBÉRATION PRÊT LOGEMENT SOCIAL

Le Conseil Municipal de Bretagne de Marsan, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée

DÉLIBÈRE

Pour le financement de cette opération, Monsieur Dominique CLAVÉ, Maire de Bretagne-de-Marsan (Landes) est invité à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, un emprunt d'un montant de 100.000 € dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Type de prêt : PLUS**
- **Périodicité des échéances : annuelle**
- **Durée totale du prêt : 25 ans**

A cet effet, le Conseil Municipal autorise Monsieur Dominique CLAVÉ, Maire de la commune de Bretagne-de-Marsan (Landes), délégataire dûment habilité, à signer seul le contrat réglant les conditions de ce prêt et la demande de réalisation des fonds.

3 – DÉLIBÉRATION PRÊT BÂTIMENT PLAINE DES JEUX

Le Conseil Municipal vote la réalisation à la Caisse Épargne Aquitaine Poitou Charentes d'un emprunt d'un montant de 170.000 € destiné à financer la construction d'un local associatif à Plaine des Jeux du Galan

Cet emprunt aura une durée de 20 ans

Ensuite, la Commune se libérera de la somme due à la Caisse Épargne Aquitaine Poitou Charentes par suite de cet emprunt, en 20 ans, au moyen d'annuités payables aux échéances qui seront indiquées dans le contrat de prêt et comprenant la somme nécessaire à l'amortissement *progressif (avec échéances constantes)* au Taux Fixe de 1,74 % l'an.

Cet emprunt est assorti d'une commission d'engagement d'un montant de **250 euros**.

La Commune aura le droit de se libérer par anticipation de tout ou partie du montant du prêt.

En cas de remboursement par anticipation, la Commune paiera une indemnité dont les caractéristiques sont précisées au contrat de prêt.

La Commune s'engage à prendre à sa charge tous les impôts, droits et taxes présents ou futurs, grevant ou pouvant grever les produits de l'emprunt.

L'emprunteur s'engage à dégager les ressources nécessaires au paiement des échéances et autorise le Comptable du Trésor à régler, à bonne date sans mandatement préalable, le montant des échéances du prêt au profit de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou Charentes.

Monsieur Dominique CLAVÉ, Maire, est autorisé à signer le contrat de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant.

4 – RECRUTEMENT AGENT ADMINISTRATIF TEMPS PARTIEL C.D.D.

Madame Annick LAMOTHE devant faire valoir ses droit à la retraite courant 1^{er} semestre 2020 et pour une transition harmonieuse dans les fonctions de secrétaire, Monsieur le Maire propose de recruter un agent administratif à temps partiel de 6 mois à compter du 1 juillet 2019.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présent approuve le recrutement d'un agent administratif en C.D.D.

DIVERS

ÉLECTION EUROPÉENNE DU 26 MAI 2019

Le bureau de vote sera ouvert de 08 h 00 à 18 h 00.


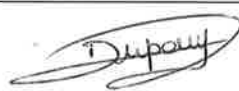

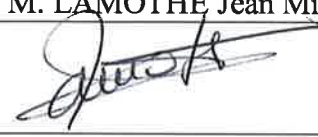




Les permanences des conseillers se dérouleront aux horaires suivants :

- de 08 h 00 à 11 h 30
- de 11 h 30 à 15 h 30
- de 15 h 30 à 18 h 00

Mesdames Magalie AMADIO et Isabelle BARROS pourront choisir à leur convenance et suivant leur disponibilité les horaires qui leur conviennent.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 30

2019F020

Mme AMADIO Magalie	Mme BARROS Isabelle	Mme BRÉTHOUS Florence
		
Mme DELÉTRÉ Janet	Mme DUPOUY Pascale	M. DESCAT Joël
		
M. LAMOTHE Jean Michel	M. LOCHE Alain	M. SAUBUSSE Jean-Luc
		
M. TAUZIN Dominique	M. THOMAS Franck	Mme VERGNES Marie Claude
		

Le Secrétaire de Séance
M. Louis PASCAL

Le Maire
M. CLAVÉ Dominique
